

Conditions particulières

A l'arrivée

- L'appartement est équipé d'une cafetière à dosettes Senséo
- ~~Ouvrir le robinet d'eau situé dans les WC en bas à droite de la cuvette, sous le ballon d'eau chaude.~~
- ~~Vider le bac du déshumidificateur et le ranger (hiver seulement).~~
- Le barbecue possède une trappe de vidage des cendres à sa base
- Un éclairage est fixé au-dessus de l'évier de cuisine avec interrupteur.
- Un autre se situe au-dessus de la plaque de cuisson.
- Il est interdit de télécharger frauduleusement sur internet
- Le réseau est sous surveillance Hadopi suites aux téléchargements d'un autre locataire
- Nettoyer la plaque de cuisson avec un produit spécial vitrocéramique (pas de produits grattants)

Au départ

- Laisser l'appartement propre et bien rangé
- ~~Refermer le robinet d'eau dans les WC et vider la chasse d'eau~~
- Nettoyer le bac à douche.
- ~~En hiver, purger (sous le lavabo) et protéger le robinet d'eau extérieur~~
- Laisser la porte du Frigo et du lave linge entrouvertes.
- ~~Remettre le déshumidificateur en fonctionnement place (au centre du séjour avec accrochage du tuyau à la bonde de la douche)~~
- Ouvrir légèrement le robinet d'eau de cuisine (hiver seulement).
- Laisser les volets ouverts, d'autres locataires arrivent.
-
- Fermer le coffre de jardin, la porte, les volets et le portail à clef.
- D'autres locataires arrivent après vous. Laisser l'eau et l'électricité ouverts

Extrait du règlement intérieur

- ❑ Les allées sont des allées piétonnes où circulent des enfants. Vous êtes seulement autorisés à stationner votre véhicule devant l'appartement le temps de décharger vos affaires lors de votre arrivée.
- ❑ Les containers à ordures ménagères sont situés à l'entrée de la résidence. Les containers à bouteille et papiers sont à l'extérieur. Le tri sélectif doit être respecté et les ordures ménagères doivent être dans des sacs plastiques.
- ❑ Ne pas déposer de verres après 22h00.
- ❑ Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées.
- ❑ Aucun objet d'étendage ou autre, ne doit être accroché aux fenêtres.
- ❑ Les tentes de camping sont interdites dans les jardins privés.

❑ Fonctionnement de la machine à laver

Afin d'assurer le fonctionnement de la machine à laver,
pousser fortement le hublot afin d'enclencher les contacts de sécurité.
Ne pas charger au dessus de la limite.

❑ Attention !

A votre départ, un état des lieux sera effectué par Mme Roulin.

Mais vous ne pouvez pas lui remettre les clefs.

Merci de me les renvoyer rapidement afin d'effectuer le roulement pour les autres locataires.

A la fin de votre séjour, vous pouvez laisser une appréciation sur mon site afin d'aider les autres vacanciers dans leur choix, à l'adresse suivante :

<http://www.location-de-vacances-1865>

<http://www.amivac.com/immobene>